

Les perturbateurs endocriniens



Un risque chimique encore mal connu

Qui sont-ils ?

D'après l'O.M.S. en 2002 :

"Substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme, qui interfèrent avec le fonctionnement du Système Endocrinien et induisent des effets délétères à l'individu et/ou à ses descendants."

Quels sont les risques pour la santé ?

- Pénétration par inhalation (fumées, vapeurs...), par ingestion (par défaut d'hygiène en portant les mains ou des objets contaminés à la bouche) ou par passage percutané (présence de produits sur la peau)
- Anomalies de développement sexuel et de la reproduction
- Troubles du développement psychomoteur
- Syndromes métaboliques
- Augmentation de certains cancers (hormono-dépendants)
- Anomalies du système immunitaire
- Maladies psychiatriques / neurodégénératives
- Effet transgénérationnel

Quels sont les secteurs d'activité concernés ?



Agriculture
(engrais, pesticides)



Cosmétique (parabens et phénoxyéthanol)



Produits d'entretien /
industrie des plastiques
(phtalates, alkylphénols)



Peinture / ustensiles de
cuisine (perfluorés)



Attention !

Face aux risques liés aux perturbateurs endocriniens, les femmes enceintes ou allaitantes, et plus largement, l'ensemble des femmes en âge de procréer, doivent faire l'objet d'une attention particulière.



UNE QUESTION ?

Contactez nos professionnels de santé au travail ou informez-vous sur notre site www.aismt13.fr